



Charte d'attribution des logements



5 Engagements

pour l'égalité, la qualité,
la transparence
et la confidentialité



1 SLH accompagne le demandeur à chaque étape de sa demande

- Un conseiller vous accompagne de la constitution de votre demande jusqu'à l'attribution d'un logement, en veillant à la mixité sociale dans les ensembles immobiliers (dans le respect du droit au logement).
- Des informations pratiques sont à votre disposition sur notre site internet : www.slh-habitat.fr



2 SLH soutient les publics en difficulté dans l'accès au logement

- Un conseiller accompagne les ménages les plus fragiles pour l'accès à un logement, en partenariat avec les acteurs de l'insertion.



3 SLH garantit la confidentialité des informations

- Les informations portées à notre connaissance sont et restent confidentielles, conformément à la réglementation en vigueur. *
- Le demandeur dispose, s'il le souhaite, d'un droit d'accès et de modification.

** loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du décret 2010-431 du 29 avril 2010, relatif à la procédure d'enregistrement de la demande de logement locatif social.*



4 SLH favorise le parcours résidentiel

- Votre agence instruit les demandes de mutation, dans le respect des règles de priorités fixées dans la politique d'attribution, pour les situations suivantes :

- Sur-occupation (logement trop petit pour le foyer),
- Sous-occupation (logement trop grand pour le foyer),
- Diminution des revenus,
- Handicap (recherche d'un logement adapté).



- En proposant, aux ménages, une solution adaptée à leurs besoins et capacités financières.

5 SLH adapte des logements

- Aux seniors, pour favoriser le maintien à domicile, via le label « Bien Vieillir à SLH ». Ils seront accompagnés par un référent dédié.
- Aux personnes en situation de handicap.

** Dans le cadre de programmes neufs ou réhabilités nos logements sont techniquement adaptés et sécurisés.*



En savoir +

Votre contact :
Le service commercial

 02 41 75 25 39

Votre demande en ligne :
www.demandelogement49.fr
www.demandedelogement79.fr
www.demandelogement85.fr



YouTube



slh
Sèvre Loire Habitat
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU CHOLETAIS

34 rue de Saint Christophe
CS 32144 - 49321 Cholet Cedex
Tél. : 02 41 75 25 25 - E-mail : oph@slh-habitat.fr

slh-habitat.fr